CEREMA

Question écrite posée le jeudi 20 février 2020

De M. Stéphane PEU
Député de Seine-Saint-Denis
Membre de la commission de loi

À Mme Elisabeth BORNE
Ministre de la transition écologique et solidaire

Inquiétude sur l'avenir du CEREMA

Monsieur le député attire l'attention de madame la ministre de la Transition Ecologique et Solidaire sur la nouvelle crise que traverse le Centre d'Etude et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA), après celle de 2017 qui avait conduit à la démission du Président du Conseil d'Administration, suivie de près par celle du Directeur général.

Créé en 2014, le CEREMA est un outil majeur œuvrant sur les territoires en faveur de la transition écologique et de la cohésion sociale. Il apporte aux acteurs territoriaux un appui en ingénierie et en expertise technique dans les 9 domaines qui composent ses activités dans l'optique de favoriser une transition vers une économie sobre en ressources et décarbonée, respectueuse de l'environnement et équitable. Il assure la promotion aux échelles territoriale, nationale, européenne et internationale des règles de l'art.

Le CEREMA, établissement public administratif placé sous la double tutelle du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, compte aujourd'hui 2791 agents, 510 experts et chercheurs, 20 laboratoires et centres d'essais, 1882 équipements et installations scientifiques et techniques.

Pourtant, depuis sa création les subventions de l'Etat n'ont cessé de diminuer mettant désormais en péril sa pérennité. En effet, la baisse annuelle de 5 millions d'euros de subvention de l'Etat s'est soldée par la baisse continue du nombre d'agents. Alors que le CEREMA comptait 3300 agents en 2014, il en compte aujourd'hui de 2791 pour atteindre 2400 en 2022.

Cette trajectoire a été inscrite dans un plan de réorganisation intitulé Cerem'Avenir. Elaboré sans concertation avec les organisations syndicales, ce plan a été présenté le 5 novembre 2019 et confirme les inquiétudes légitimes de ses membres. Il prévoit, par exemple, la suppression d'activités et de missions.

Ces mesures pourraient sonner le glas de l'établissement et sont, en tout état de cause, vivement contestées par les agents du CEREMA qui se sont d'ailleurs récemment mobilisés dans de nombreuses villes telles que Bordeaux, Nancy ou Lyon avec le soutien d'organisations syndicales (CGT, CFDT et FO).

A l'heure où les événements climatiques violents se répètent, il devient vital pour tous les citoyens de maintenir une ingénierie publique forte en la matière. Monsieur le député souhaite donc connaître les intentions de madame la ministre de la Transition Ecologique et Solidaire concernant l'avenir du CEREMA.

Permanence parlementaire

Hôtel de Ville
2 place Victor Hugo
93200 Saint-Denis

01 41 68 21 89

contact@stephanepeu.fr

Des permanences ont également lieu à Pierrefitte-sur-Seine et à Villetaneuse.

Retrouvez-moi sur

Stéphane Peu

Stephane1peu

Abonnez vous à la newsletter

en envoyant votre adresse mail à newsletter@stephanepeu.fr

Farid Aïd

Député suppléant
Farid.aid.2020@gmail.com

LA GAUCHE DEBOUT ET INSOUMISE

ASSEMBLÉE NATIONALE